

# **municipal** bulletin

Février/Mars 1979



# **MONTATAIRE**



Dans votre ville  
Dans un seul magasin  
Avec de vrais professionnels



# MICHEL CAMUS

OPTICIEN DIPLOME

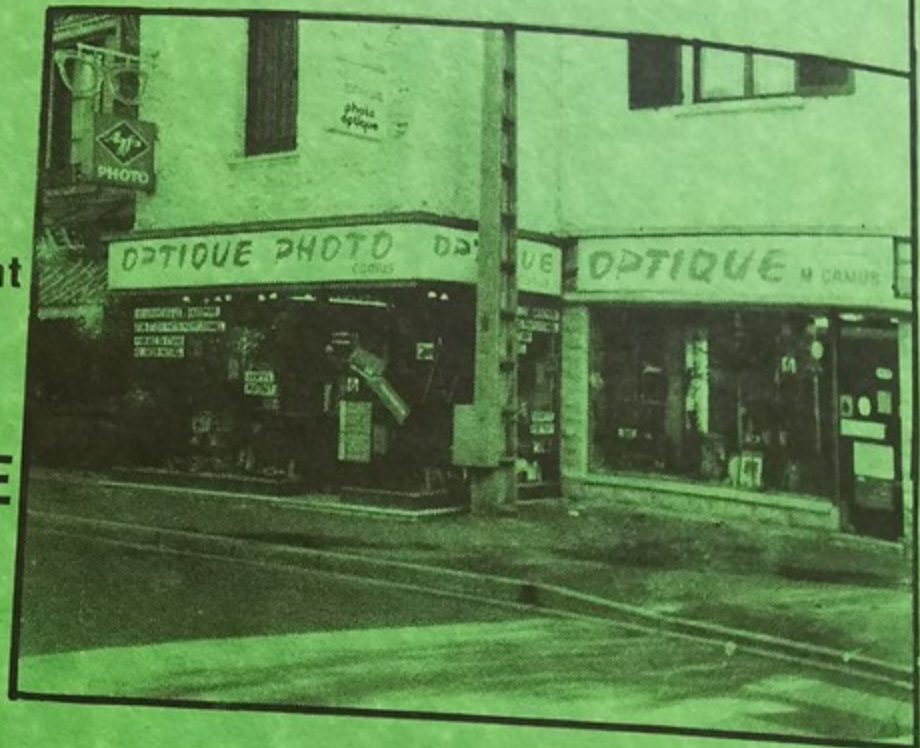
MET A VOTRE SERVICE :

**1 RAYON PHOTO** Vente et développement

**1 STUDIO IDENTITÉ MINUTE**

ET LA GRANDE NOUVEAUTÉ

**1 SUPER STUDIO** Portraits et mariages  
avec Jardin naturel



**ET TOUJOURS SON RAYON OPTIQUE**

avec un GRAND CHOIX de lunettes  
pour enfants et adultes

*Christian Dior, Cacharel  
Lanvin, Ted Lapidus*



**72, rue Jean-Jaurès, MONTATAIRE**

(près de la poste)

AGRÉÉ PAR TOUTES LES MUTUELLES



# Les réalisations municipales et les problèmes

*Après le paiement des impôts sur le revenu, les dépenses de la rentrée scolaire, les impôts locaux viennent grever lourdement le budget familial. A qui la faute ?*

*Il y a plusieurs éléments de réponse. Le premier est la hausse des valeurs locatives. Cette augmentation est le fruit amer de la réforme giscardienne des impôts locaux puisque cette valeur sert de base pour le calcul des impôts.*

*Le deuxième élément réside dans l'augmentation des prix. Les ménagères connaissent bien les ravages de l'inflation sur leur porte monnaie. Le budget de la commune subit les mêmes conséquences dans ses achats, ses services.*

*D'autre part, les subventions sont de moins en moins importantes et la ville verse des sommes de plus en plus lourdes à l'Etat (par exemple les contingents obligatoires).*

*Enfin, notre commune s'enorgueillit d'une importante politique sociale. Dans ce domaine plus encore que dans les autres, le gouvernement diminue ses aides, ses subventions. Finalement, les élus n'ont plus qu'une alternative : réduire (voire supprimer) des services, ou augmenter les impôts locaux.*

*Bien sûr, il y a aussi l'action que nous développons et les propositions que nous formulons. Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que si nous votions d'une année sur l'autre, le même volume d'impôt, nous serions amenés à coup sûr, à fermer des services à vocation sociale.*

*Il est vrai que les perspectives pour 1979 ne sont pas réjouissantes. Aussi le conseil municipal s'interroge. Je vous rappelle que la plupart des conseillers sont des ouvriers et des employés. Ils vivent les soucis de toute la population et cette augmentation continuelle, même limitée à la hausse réelle du coût de la vie, est pour eux aussi un problème grave.*

*C'est pourquoi nous attachons une grande importance à l'opinion des habitants. C'est pourquoi je redis encore une fois aux Montatairiens et Montatairiennes que nous avons besoin de leurs critiques et de leurs propositions.*

*Le gouvernement parle d'une plus grande responsabilité des élus locaux, mais il ne donnera pas davantage de moyens financiers aux communes, mais incitera les élus locaux à «soutirer» davantage d'argent aux contribuables modestes. Son argumentation est la suivante : les gens veulent des réalisations, ils n'ont qu'à les payer. Nous payons déjà.*

*La véritable question est celle-ci : que fait le gouvernement de l'impôt sur le revenu, de la TVA, des taxes directes et indirectes, des contingents obligatoires ... ? Bien sûr, il y a des responsabilités particulières, mais au fil des années, ses rentrées d'argent augmentent et les subventions qu'il verse aux communes diminuent, alors que leurs charges s'accroissent. Le projet actuel serait de limiter au maximum la charge fiscale sur les entreprises. On ne pourrait demander plus de la moitié de la masse totale des recettes fiscales aux entreprises. Or, pour une ville comme la nôtre, les entreprises paient près de 70 % des impôts, la différence de 20 % se reporterait donc sur les locataires et les propriétaires.*

*Cette réforme est lourde de conséquences. Elle ne prévoit aucun moyen supplémentaire pour les communes, mais elle entrainera à coup sûr une hausse des impôts sans apporter une seule réalisation nouvelle. On est loin d'une véritable réforme démocratique de la fiscalité qui tienne compte des revenus des familles, de leurs charges réelles, imposant ces grandes sociétés dont les profits ne sont pas atténués par la crise.*

*C'est pourquoi nous disons : il faut modifier la répartition actuelle des ressources fiscales du pays entre l'Etat et les collectivités locales. Au lieu de moins de 20 % les communes et les départements devraient pouvoir disposer de 30 à 35 % de ces ressources. C'est possible. L'Etat doit cesser d'être au service des sociétés multinationales : c'est pourquoi nous luttons pour le changement démocratique pour donner aux collectivités locales les pouvoirs et les moyens de répondre aux besoins de la population.*



Le Maire,  
Robert TRIN



## Les Centres aérés et les Centres de loisirs municipaux Qu'est-ce que c'est ?

Les vacances à la neige, le soleil, le sable et la mer du midi et d'Espagne... Sur les murs de nos villes s'étalent des affiches qui font rêver...

Il y a les enfants qui partent

Il y a ceux qui restent, et ils sont nombreux

C'est en priorité pour ceux qui restent que la Municipalité ouvre ses centres de loisirs et centre aéré, pendant les vacances de Pâques Juillet et Août.

### • Le centre aéré primaire :

ouvre ses portes au Petit Château de 9 h à 17 h 30 avec garderie possible de 8 h à 9 h et de 17 h 30 à 18 h. Les enfants prennent leurs repas à la cantine du groupe scolaire Jacques Decour.

### • Le centre aéré maternel :

se tient dans les murs de l'école maternelle Jean Macé de 10 h à 17 h 30. Pour les parents qui travaillent, un accueil est organisé de 8 h à 9 h et de 17 h 30 à 19 h. Ce centre est limité à 25 enfants. Une priorité sera donnée aux enfants dont les parents ont tous deux une activité professionnelle.

### • Le Centre de Loisirs primaire :

a une structure particulière, puisqu'il n'accueille les enfants que l'après-midi, de 13 h 45 à 18 h, dans certains groupes scolaires (Decour, Langevin, Curie, Jaurès) et à la MJC cavée d'Angy pour les grands.

### • Le centre de loisirs maternel :

reçoit les enfants à partir de 4 ans, dans les maternelles de la ville. Les horaires sont les mêmes que ceux du centre de loisirs primaire.

Ces centres ont une double vocation :

- Assurer la garde et la sécurité des enfants
- Contribuer à l'éducation, avec les parents et l'école, des enfants qui nous sont confiés
- Favoriser l'épanouissement de tous

• les aspects de la personnalité de l'enfant (biologiques, affectifs, intellectuels)

• respect du rythme de vie de chaque enfant

• permettre à l'enfant de mener des relations non-aliénantes

• créer un espace de vie où l'enfant pourra vivre, s'exprimer, agir, transformer, créer,

• favoriser l'ouverture sur le milieu environnant, naturel et humain.

Les enfants apprennent la vie en collectivité, l'amitié, la solidarité, la fraternité, l'esprit critique, le respect mutuel, le dévouement. Ils font la connaissance avec la nature, le dessin, la danse, le sport, la lecture.

### DONNONS-LEUR LA PAROLE :

C'est donc du choix, des motivations profondes des enfants que nous partons pour réaliser nos objectifs. Ce n'est certes pas la voie la plus simple puisqu'il est très difficile aux enfants d'exprimer clairement leurs besoins, de même qu'il n'est pas toujours facile aux animateurs de comprendre leurs aspirations profondes.

Habités qu'ils sont à recevoir des ordres, faire des devoirs, les enfants attendent de l'animateur qu'il leur impose des activités.

Notre but n'est pas d'imposer des activités, ce qui serait contraire à nos objectifs éducatifs, mais de faire participer les enfants à l'établissement du projet pédagogique (programme des activités), de laisser l'enfant créer librement. L'animateur n'est pas là que pour aider (physiquement, techniquement).

On peut penser néanmoins que les enfants demanderont à refaire des activités déjà pratiquées dans les centres, peinture, jeux de plein air, chants, danses, poteries, sculpture sur bois, initiations à certains sports collectifs, piscine, expression corporelle...

On peut aussi imaginer que l'enfant voudra s'isoler dans des «coins lecture», écoute de disques, maisons de poupées, jeux de société... Peut-être les grands voudront-ils construire une base de plein air dans le parc du Petit Château ? Peut-être certains voudront-ils tourner un film, apprendre à monter à cheval, camper, aller à Paris, aller à la mer ?...

### QUINZAINE DE L'ENFANCE

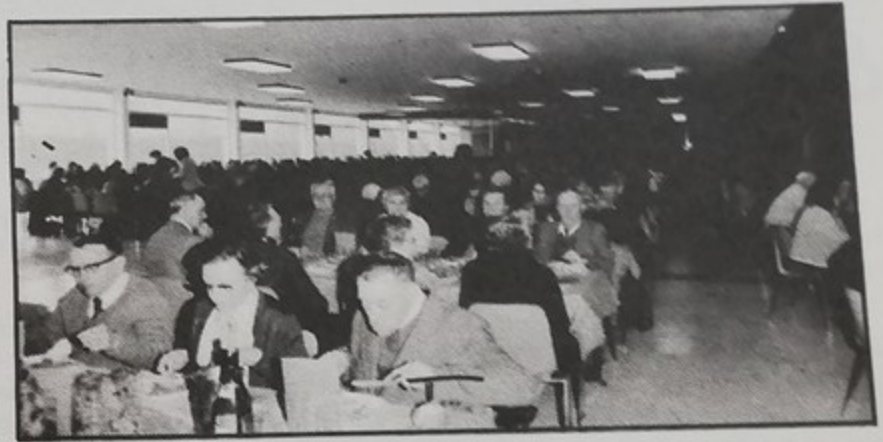
Le festival de l'an dernier sur le thème «l'enfant dans la ville» ayant remporté un succès au niveau de la participation, la Municipalité a proposé de consacrer dorénavant chaque année, un moment important d'animation pour les enfants. Pendant les vacances de Pâques, un temps privilégié sera consacré à l'enfant (exposition, ateliers pour enfants, spectacle...)

Les élus sont journalièrement confrontés aux multiples questions soulevées par l'éducation des enfants : écoles, gymnase... et le temps non scolaire.

Un colloque sur l'enfant sera organisé par la Municipalité.







## GASTRONOMIE ET LOISIRS POUR NOS ANCIENS

Comme il est de tradition chaque année, plus de 400 de nos Anciens étaient les invités de la Municipalité et de son bureau d'Aide Sociale, pour le déjeuner et une après-midi de loisir, le samedi 17 mars dernier, dans la cantine de l'entreprise CHAUSSON prêtée par le Comité d'Etablissement.

Outre le Conseil Municipal, dont Robert TRIN, maire, on remarquait la présence de Maurice BAMBIER, Conseiller Général du canton.

Un bon moment de gastronomie, de musique, de danse et de jeux pour des personnes dont l'âge n'a pas affecté la jeunesse.

## ENFANCE

Pour toutes les activités organisées à l'intention des enfants, le Conseil Municipal s'efforce, par l'application des tarifs proportionnels aux ressources, de maintenir à la portée de tous, les différents services rendus.

Le QUOTIENT FAMILIAL est calculé dans cet esprit. C'est lui qui détermine la participation de chaque famille :

- On additionne les salaires du père et de la mère + les allocations familiales et logement.
- On déduit le loyer principal ainsi qu'une somme de 300 F pour frais de garde si les parents travaillent à deux, ou pour les personnes seules.
- Pour les co-proprétaires, on déduit un loyer forfaitaire

• On divise le résultat obtenu par le nombre de personnes à charge vivant au foyer.

Le quotient familial est établi pour l'année scolaire. Il est calculé sur la base des ressources de l'année précédente. Il peut être modifié en cours d'année, si la composition de la famille ou ses ressources subissent un changement (chômage, etc...) Dans tous les cas, se présenter au Service Scolaire 127 rue J. Duclos

Exemple : Tableau de calcul du prix des repas de cantine à partir du quotient :

— Moins de 350 .....	3 F
— de 351 à 500 .....	4 F
— de 501 à 650 .....	5 F
— de 651 à 1 000 .....	6 F
— Plus de 1 001 .....	7 F

## ASSAINISSEMENT

Nous rappelons qu'en application de la circulaire du 2 mai 1968, toute personne désireuse d'installer une fosse septique ou un appareillage équivalent, est tenue d'adresser une demande d'autorisation à la Mairie. L'installation ne peut être réalisée qu'après accord, et sous le contrôle des autorités compétentes, et notamment de l'Inspecteur départemental de la salubrité.

Redaction - documentation - diffusion : Mairie de MONTATAIRE  
 Maquette composition : SARL Disé Avenir 2 rue M Berteaux Creil  
 Nouvelle série Directeur de publication Maurice BAMBIER  
 Supplément au "Travailleur de la Région Creilloise" n° 50  
 N° Commission paritaire : 52 362 Dépôt légal n° 5 507

ENTREPRISE DE PEINTURE  
ET VITRERIE

# B. CHAUVEAU

16 Place Auguste Génie

60160 MONTATAIRE

Tél. 425.57.60

- Droguerie - Papiers peints
- Décors - Lettres
- Balatum - Tapiflex
- Peinture industrielle

# RAPID' PLAN S.A.

TOUT POUR LE DESSIN INDUSTRIEL  
TIRAGES DE PLAN  
PHOTOCOPIES  
OFFSET

Magasin d'exposition : 6 et 8 rue de Condé

Atelier de tirage de plan : Avenue de la Libération

60160 MONTATAIRE

Tél. 425.47.30



## Quelques considérations générales sur le budget primitif 1979

Le budget municipal 1979, préparé dans la lutte pour obtenir de l'Etat des ressources nouvelles, a été voté par le Conseil Municipal le 20 mars dernier.

Le mercredi 28 mars, les élus, le personnel et des représentants de la population sont allés en délégation à la sous-préfecture de Senlis, afin de déposer, outre le budget, les cartes-pétitions signées par les habitants, la réclamation des 27 millions d'A.F. dont l'Etat a spolié la commune et les revendications du personnel.

La loi du 3 janvier 1979 sur les finances des Collectivités locales a bien les conséquences néfastes qui étaient prévues : le gouvernement veut que sa politique d'austérité filtre par les assemblées communales pour écraser davantage les populations laborieuses.

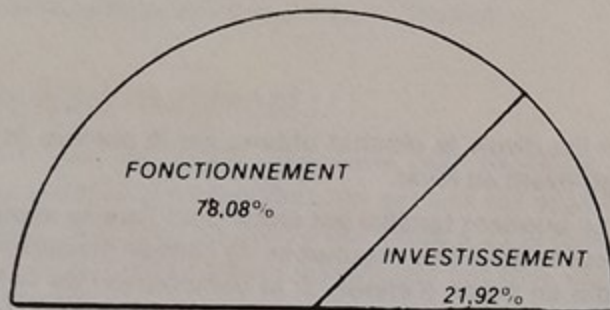
A Montataire, nous estimons être ainsi grugés d'une somme de 27

millions d'anciens francs par le biais de la dotation globale de fonctionnement. Il est inutile de préciser que nous ne disposerons pas des ressources nouvelles réclamées par le Conseil Municipal de Montataire sur proposition du Groupe communiste et qui ont été soutenues par des centaines de signatures de cartes-pétitions.

Le budget primitif 1979 se ressent de cette situation et de la volonté du Conseil Municipal de ne pas augmenter la masse fiscale de plus de 15%, ce qui représentera une augmentation de 12% de la taxe d'habitation.

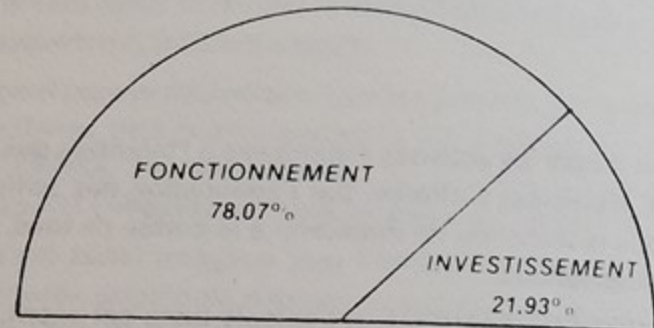
Ce budget permettra cependant les réalisations que vous trouverez en annexe, bien que la part de la section Investissement nous paraisse encore trop faible.

DEPENSES 1978



I FONCTIONNEMENT : 19 295 534  
 II INVESTISSEMENT : 5 416 176  
 24 711 710

DEPENSES 1979



I FONCTIONNEMENT : 22 112 700  
 II INVESTISSEMENT : 6 210 453  
 28 323 153

# Paul DENIS

R.M. 30872.09.11

**PEINTURE**  
**VITRERIE**  
**RAVALEMENT**  
**DÉCORATION**

REVÊTEMENTS Sols et Murs

☎ 456.71-80

51, Rue du Havre  
 60460 Précy-sur-Oise

En Fonctionnement, nous subissons les hausses de prix que le gouvernement essaie toujours de minimiser mais que nous ressentons lourdement. A l'heure où ces lignes sont écrites on parle de hausse du pétrole. Quel poids supplémentaire de dépenses faudra-t-il encore supporter d'ici la fin 1979 ?

Dans ce secteur, nos grosses dépenses sont les frais de Personnel (11.132.000 F), les frais d'entretien du patrimoine, bâtiments scolaires et autres (2.665.400 F), les œuvres scolaires (1.506.500 F) et l'Aide Sociale (1.646.100 F).

A travers les chiffres se dessine la politique municipale : nous nous efforçons de réaliser, du moins pour le court et moyen terme, les travaux par notre personnel et le moins possible à l'entreprise. Nous avons été appelés à restructurer nos services, en particulier techniques, pour répondre mieux et plus rapidement aux besoins de la population.

Dans les domaines de l'école et de l'aide sociale, nous subissons les transferts de charges que l'Etat impose aux communes. Pêle-mêle voici quelques inscriptions budgétaires sur lesquelles il faudrait réfléchir :

Frais de ramassages scolaires : 107 000 F. Dépenses pour centres des loisirs : 475 500 F. Pour classe de neige : 200 000 F. Fournitures scolaires : 195 000 F, indemnités de logement des instituteurs : 400 000 F, etc..., contingent d'aide sociale (fixé par le Préfet) 1 186 101 F.

La préparation de ce budget primitif 1979 a été marquée par la volonté du Conseil Municipal d'y associer l'ensemble de la population. Le mot d'ordre : «Le budget 1979 vous concerne» est de plus en plus réel et l'Assemblée communale souhaite qu'il soit ressenti plus massivement. Parce qu'il faut qu'une décision soit prise, le document est maintenant soumis à l'approbation de l'autorité de tutelle. Mais vos élus restent à votre disposition pour de plus amples explications.

Car la lutte ne peut s'arrêter, celle pour le budget 1980 commence déjà. A chacun d'y réfléchir pour y participer.



## Ce que le budget primitif 1979 nous permettra de réaliser (en section investissement)

### 1 - La construction de deux restaurants scolaires

aux groupes Joliot Curie et Paul Langevin (crédit budgétaire : 1 300 000 F). Cette réalisation, prévue en 1978, a été retardée pour des raisons administratives et techniques. Les travaux devraient pouvoir démarrer bientôt pour être terminés avec l'année 1979.

### 2 - La réfection de voirie

(crédit budgétaire : 900 000 F). En 1979, seront remises en état : la rue Lenine, la rue de l'Eglise, la Cavée des Aiguillons pour conduire au restaurant scolaire Paul Langevin.

### 3 - L'aménagement des tribunes du stade M. Coene

(crédit budgétaire : 275 000 F). Il s'agit de créations de salles à l'étage sous les tribunes; ces salles étant nécessaires à diverses sociétés sportives.

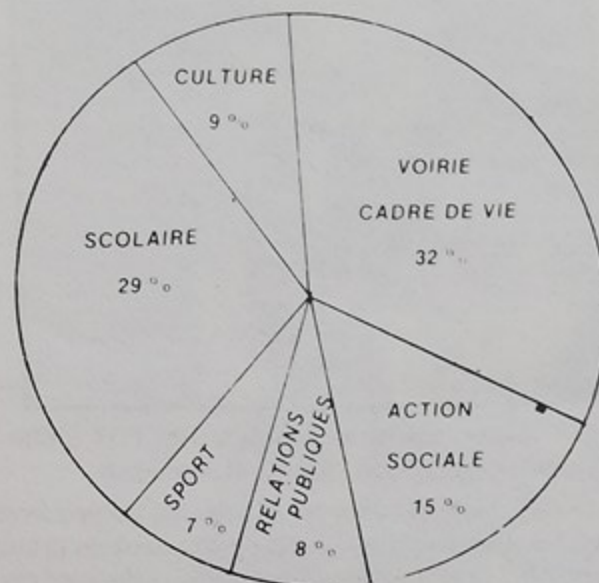
### 4 - Une réfection partielle de l'éclairage public

(crédit budgétaire : 350 000 F). Ces travaux seront échelonnés sur plusieurs années.

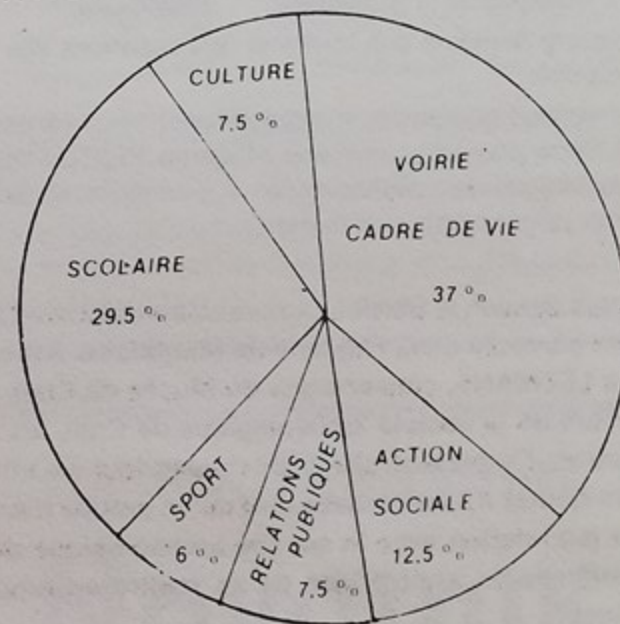
### 5 - Un démarrage d'une politique de créations d'espaces verts :

(crédit budgétaire : 150 000 F). Donner à Montataire un cadre de vie plus agréable devient une nécessité.

RÉPARTITION DES DÉPENSES EN 1978



RÉPARTITION DES DÉPENSES EN 1979



## AMBULANCES de MONTATAIRE J. PROVIN

TEL. 425.79.71

jour et nuit

- 4 ambulances
- 1 fourgon de réanimation et secours routier
- 2 véhicules sanitaires légers

toutes distances

CANNES - BÉQUILLES - ASPIRATEURS -  
MATELAS ANTI-ESCARRES - SOULÈVE MALADE -  
CHAISES PERCÉES - FAUTEUILS ROULANTS - etc...

Magasin et bureau 57 bis rue de la République MONTATAIRE



AU  
CONFORT  
du  
MALADE

vente et location de matériel para-médical  
oxygène à domicile 24/24





Depuis le 1<sup>er</sup> février, Madame Claudine PELTOT (notre photo ci-dessus) est l'animatrice du Service Municipal Jeunesse.

Quel est son rôle ? Elle est chargée d'aider les adolescents à répondre à leurs questions. Par exemple : quels sports peut-on pratiquer dans la ville, dans la région ? Quelles démarches faut-il effectuer pour obtenir un logement ? Quels cours de formation continue sont dispensés ? Quels sont les droits de la jeunesse ?

Et dans le domaine des loisirs et des vacances elle aura quelque chose à proposer.

Donc, quelles que soient vos préoccupations, vos questions, vous les jeunes, vous pouvez passer voir Madame PELTOT les mercredi et samedi à la Maison des Jeunes et les autres jours au Service culturel (voir page Renseignements pratiques).

Le 3 mars dernier, le Service Culturel Municipal avait convié la population à un parcours dans l'histoire de Montataire. Avec la présence de Monsieur LEEMANS, conservateur du Musée de Creil, et Monsieur PATIN, membre de la société archéologique de Creil, les participants ont pu découvrir l'important site mérovingien (qui se trouve derrière l'Eglise Notre Dame). Il serait intéressant qu'un groupe d'Archéologues se constitue (en relation avec la société archéologique de Creil). Les personnes intéressées sont priées de se mettre en rapport avec le Service Culturel.

*Nous remercions les annonceurs publicitaires qui permettent le financement de ce bulletin. La nouvelle périodicité de celui-ci ne permet plus que tous les annonceurs paraissent en même temps dans nos colonnes. Néanmoins, que tous soient assurés que nous recherchons toujours une équitable répartition de l'espace publicitaire, dans le cadre des intérêts respectifs bien compris.*

Graines - Oignons - Fleurs

MA MAISON - MON JARDIN

**Ets NOYELLE S.A.**

37 rue de la République - Tél. 425.71.07  
MONTATAIRE

Papiers peints et Peintures - Couvre sols



**Au plus près des gens**

Au plus près des loisirs des gens sur tous les terrains, telle semble bien être la devise de la Municipalité en matière culturelle.

Dans la dernière période, trois initiatives, parmi beaucoup d'autres, ont ainsi marqué la vie de la commune en ce domaine.

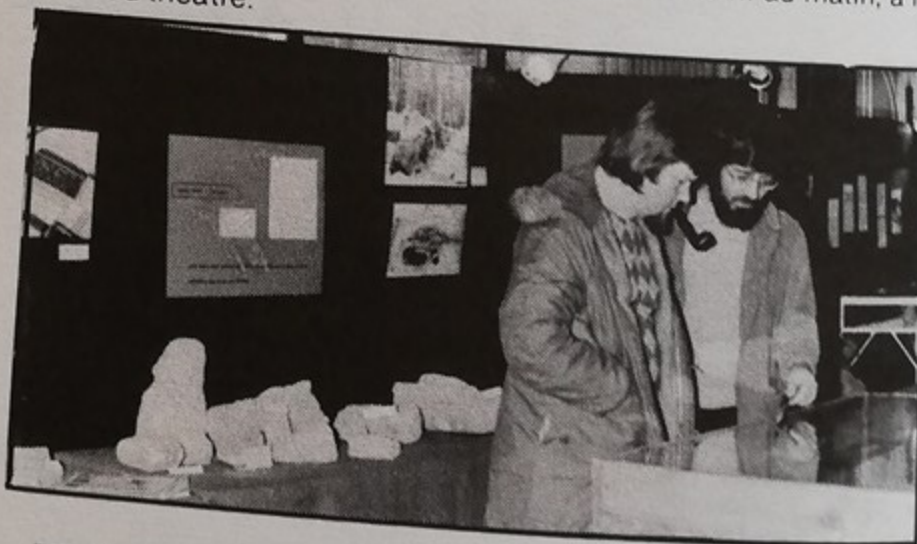
Une exposition de peintres amateurs de Montataire et sa région a ainsi rassemblé quatorze artistes du 3 au 11 février dernier. Tableaux, dessins et sculptures ont ainsi réjoui l'œil de plus de 2 000 personnes, dont 1 200 enfants en permettant aux auteurs d'accéder aux plaisirs de la rencontre et de l'échange. (notre photo ci-dessus).

Tout le monde n'a pu être exposé lors de ce ballon d'essai, mais sa réussite laisse présager sans doute une manifestation plus large.

De la même manière, du 3 au 6 mars, une autre exposition sur l'histoire de Montataire a permis de faire la connaissance avec le riche passé de la ville depuis la préhistoire. Plus de 1 000 personnes l'ont visitée dont 500 élèves des groupes scolaires (notre photo ci-dessous).

Enfin, le dimanche 18 mars, plus de 250 Montatairiens ont pu s'initier à de multiples techniques artisanales (sérigraphie, menuiserie, impression sur soie, photographie, etc...)

Un bel ensemble auquel il faut ajouter l'initiation à la musique classique, les visites d'entreprises et, en préparation à l'heure où nous écrivons, une rue piétonne réservée le dimanche 1<sup>er</sup> avril au matin, à l'enfant et au théâtre.



**DANIEL MERLENT**

JOAILLIER - ARTISAN - FABRICANT  
pièces de commandes

60, rue de la République - 60160 MONTATAIRE  
Tél. 425.60.36



## 14<sup>e</sup> Festival «Art et Culture»

# «L'amitié entre les peuples»

Depuis plusieurs années, le festival a pour but de permettre des moyens d'information, de favoriser la participation des associations et de la population à diverses activités culturelles. Le thème du festival de cette année sera celui de «L'amitié entre les peuples».

La municipalité, les associations locales, ont choisi ce thème en raison des circonstances actuelles : «La paix dans le monde, les problèmes de l'immigration».

Le pouvoir et le patronat misent sur la division entre les populations immigrées et françaises pour mieux faire accepter, à l'heure de la crise et du chômage, leur néfaste politique. A l'inverse, il est nécessaire d'être solidaire des travailleurs immigrés pour la défense de leurs justes revendications, et de combattre la politique d'immigration du pouvoir et du patronat.

### LES OBJECTIFS

- Consolider les liens d'amitié et de solidarité entre les travailleurs immigrés et les travailleurs français
- Lutter pour l'égalité de droits et de devoirs entre Français et Immigrés sans favoritisme, ni indulgence
- Présenter l'identité culturelle des travailleurs immigrés
- Appuyer le combat mené par les peuples opprimés.

### LE PROGRAMME DU FESTIVAL :

- Des soirées d'information : par le film, la chanson, la danse, (la gastronomie) seront proposées afin de faire connaître différents pays
- Une exposition sur «les traditions et l'expression artistique de différents peuples» sera organisée

Cette exposition s'effectuera avec l'aide de la population de notre ville et dès maintenant, nous invitons les personnes de Montataire qui détiennent des objets représentatifs de pays (objets d'art, objets usuels, costumes...) à participer à cette manifestation. Les objets prêtés seront enregistrés, placés sous vitrines pendant la durée de l'exposition. Pour cette participation, contacter le service culturel (425.07.93).

d'autres activités non liées au thème seront également présentées :

- Un concert de l'harmonie de Montataire
- Un spectacle du Théâtre du Levant présenté par les parents d'élèves de Montataire
- Une sortie au Théâtre de la Ville (Ballets Rambert)

Les enfants ne seront pas oubliés puisqu'un Groupe Argentin présentera un spectacle ainsi que des Mimes Japonais qui animeront un moment du festival.

Le moment fort du festival : La fête au Petit Château le dimanche 27 mai, avec :

- Un concert d'Amérique latine : le Groupe AMAUTAS
- Des sketches et danses magrebines
- Un concert Pop Arménien
- et en vedette : Juliette GRECO

Comme nous le précisons, le festival et la fête doivent être l'affaire de toute la population. Nous invitons donc toutes les associations, toute la population à participer à ces manifestations et nous prions les personnes intéressées à prendre contact avec le Service Culturel.



Le SAMEDI 21 et le DIMANCHE 22 AVRIL, au Petit Château, nous poserons les premières «pierres» des «Maisons du Monde». Une hutte africaine, une pagode chinoise, un ranch du Far-West... sortiront de terre pour la fête populaire du dimanche 27 mai. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Du nouveau chez

## Novotnik

Boulangerie - Pâtisserie - Confiserie  
des Martinets

### cuits

dans un four rotatif...

- Votre pain plus doré et plus croustillant
- Votre pain de son et
- Votre pain de campagne



# renseignements pratiques

## LES PERMANENCES DE VOS ÉLUS

**Monsieur Robert TRIN Maire**, tous les jours de 11 à 12 h et sur rendez-vous

**Messieurs et Mesdames les Adjointes et Conseillers** : sur rendez-vous.

**PERMANENCES de Mmes et MM les Adjointes au Maire** : Bureau des Adjointes (sous-sol de la mairie).

**M. BROCHOT**, le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 10 h 30 à 12 h 00.

**Mme CLAUD**, le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois, de 17 h 30 à 18 h 30.

**M. HACHE**, le 4<sup>e</sup> vendredi de chaque mois de 17 h 00 à 19 h  
**M. COUALLIER**, le 2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois, de 17 h 15 à 18 h 30.

**Mme LENNE**, le 2<sup>e</sup> lundi de chaque mois de 15 h à 16 h 30,  
**M. GAMBIER**, le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 17 h 00 à 19 h  
**M. LARTIGUE**, le 2<sup>e</sup> vendredi de chaque mois de 17 h 15 à 19 h 00

**M. BESSON**, le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois, de 11 h à 12 h 00  
**Mmes et MM. les Adjointes reçoivent également sur rendez-vous.**

## LES PRINCIPAUX SERVICES MUNICIPAUX

**Hôtel de ville** - Tél. 425.57.07

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 45, vendredi de 8 h à 12 h et de 14 à 17 h 30, samedi de 9 h à 12 h

**Services techniques municipaux**, rue A. Ginisti, tél. 425.53.04  
Lundi à vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, samedi de 8 h à 12 h 00.

### CENTRE MÉDICO-SOCIAL MARCEL-CACHIN

31, rue de la République

**La protection maternelle et infantile** - Tél. 425.56.41

**Consultations du nourrisson** : les mardi, vendredi de 9 h 00 à 11 h 30

**Consultations prénatales, prénuptiales, examens de nourricie, contraception** : les lundi de 13 h 30 à 17 h 30

**Vaccinations** - Tél. 425.75.31

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h, sauf le vendredi 17 h 30, le samedi de 8 h 30 à 12 h 00.

**Centre de soins** - Tél. 425.75.31

Ouverture de bureau : du lundi au vendredi de 8 h à 9 h, 11 h à 12 h, 16 h 30 à 18 h, samedi de 8 h à 9 h, 11 h à 12 h.

**Service municipal-bureau d'aide sociale**, 2 rue Armand-Desnosse - Tél. 425.75.31

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h, 14 h à 18 h, sauf le vendredi 17 h 30, samedi de 8 h 30 à 12 h.

**Crèche municipale Louise Michel**, 2 rue Paul-Vaillant-Couturier. Tél. 425.47.54

**Service scolaire - cantine scolaire** - 127 rue Edmond-Léveillé, tél. 425.48.97

Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h 45 (sauf le mercredi), le samedi matin de 8 h à 12 h.

**Service municipal jeunesse et Culture**, 94, rue Jean-Jaurès - Le Palace - Tél. 425.07.93

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

**Bibliothèque Paul-Eluard**, rue des Déportés, tél. 425.19.85

Lundi de 14 h à 17 h, mardi de 14 h à 18 h 30, mercredi de 9 h à 12 h, et de 14 h à 19 h, jeudi de 14 h à 18 h, vendredi de 14 h à 18 h, samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

**Bibliothèque Elsa-Triolet (Martinets)** Tél. 425.38.91

Mardi de 14 h à 19 h, mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, jeudi de 14 h à 18 h, vendredi de 14 h à 18 h, samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

**Pour les jeunes :**

**Maison des jeunes et de la culture** - Cavée d'Angy - Tél. 425.15.54. Ouverte tous les jours, sauf le lundi, de 14 h à 19 h, et de 20 h à 23 h.

**Pour les personnes âgées :**

**Foyer des Anciens** - Rue des Déportés (près de la bibliothèque P. Eluard) : ouvert du lundi au samedi inclus, de 13 h 30 à 18 h 30. Le foyer est ouvert à toutes les personnes âgées, retraitées sans aucun droit d'entrée à payer.

**Office municipal des sports.**

De nombreux clubs existent : football, volley-ball, hand-ball, basket-ball, ping-pong, athlétisme, gymnastique volontaire féminine et masculine, cyclisme, cyclo-tourisme, rugby.

Pour toutes informations en matière sportive, s'adresser à la salle des sports Marcel Coëne, avenue Guy Moquet. Tél. 425.49.71 ou auprès des clubs.

## LES PERMANENCES ADMINISTRATIVES

**Caisse d'Allocations familiales de l'Oise (CAFO)**

Chaque mardi de 14 h à 16 h, au centre social de la Cafo, 2 rue A. Desnosse.

**H.L.M.**

Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredi du mois, de 14 h à 16 h, sous-sol B, à la mairie.

Office public intercommunal d'HLM 2, rue Albert Thomas, Creil Tél. 425.12.56 - Bureau annexe, rue de Bretagne, Compiègne - Tél. 420.27.98 et 440.27.98

**Retraites complémentaires** -

Le 4<sup>e</sup> mercredi de chaque mois, sous-sol B de la mairie, de 14 h à 16 h.

**Contrôleur des impôts** -

Le dernier vendredi du mois, à la mairie (sous-sol) de 14 h à 16 h.

### POMPES FUNEBRES GENERALES

concessionnaire du service extérieur des  
Pompes Funèbres de la Ville de Creil  
30, rue de la République - 60100 CREIL  
Tél. : 425-02-05

Toutes démarches et formalités évitées aux familles

DROGUERIE - QUINCAILLERIE - MÉNAGER - ÉLECTRO-MÉNAGER

Le Spécialiste pour l'Agencement et le Confort de votre Foyer

## A L'ARC-EN-CIEL

3 MAGASINS A VOTRE SERVICE : 6, Place Carnot - CREIL-VILLE  
3, Pl. Franklin Roosevelt - CREIL-FLATEAU - 5, Pl. Auguste Génie - MONTATAIRE



# en cas d'urgence...

## SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS

Pompiers de Montataire  
Pompiers de Creil

425.58.87  
18

## MATERNITÉS

Creil,  
Senlis

tél. Centre hospitalier Creil

425.76.90  
453.01.71

## DOCTEURS

HANNOUN, 31 rue Roger Salengro  
KESSLER, 4 rue de Condé  
LEVY, 86 bis rue Jean-Jaurès  
COHEN, 86 bis rue Jean Jaurès  
BENEGMOS, 86 bis rue Jean-Jaurès  
SALMONA, 86 bis rue Jean-Jaurès  
AZOULAY et CHAPTINEL, radiologues,  
86 bis, rue Jean-Jaurès

425.60.46  
425.44.48  
425.14.24  
425.14.24  
425.14.24  
425.14.24  
425.45.88

## HOPITAUX

Creil (Centre hospitalier)  
(Hôpital privé)  
Senlis  
Beauvais  
Clermont (Hôpital général)  
(Hôpital Psychiatrique)  
Compiègne  
Chantilly

425.76.90  
425.00.67  
453.01.71  
445.04.94  
450.04.28  
450.08.60  
420.99.20  
457.31.40

## PHARMACIENS

FOUCHER, 96 rue Jean-Jaurès  
DANGLETERRE, 62 rue de la République  
LAFONT, 162 rue Jean-Jaurès  
Mme SEIGLE, Centre Commercial des  
Martinets

425.43.52  
425.52.68  
425.05.63  
425.21.24

## INFIRMIERS

CENTRE MUNICIPAL DE SOINS  
Parc Marcel Cachin  
Mme HEURTEUR-MONVOISIN  
73, rue Jean-Jaurès  
M. LESAGE, 84 rue Anatole-France  
M. Guy SALMONA 86 bis rue  
Jean-Jaurès

425.75.31  
425.73.59  
425.27.10  
425.14.24

## AMBULANCES

Ambulances de Montataire

425.79.71

## DENTISTES

LANGLOIS, 82 rue Victor-Hugo  
DHALLU-GEFFROY, 56 rue de la  
République  
POLYCLINIQUE, rue A.-Desnosse

425.53.75  
425.57.93  
425.77.58

## POLICE

Commissariat de Police de Montataire  
Commissariat de Creil  
Gendarmerie de Montataire  
Police-Secours

425.57.47  
425.17.17  
425.57.14  
17

## SERVICE DES EAUX

Lyonnaise des Eaux et de l'Eclairage,  
Rue Buhl, à Creil

425.25.22

## ÉLECTRICITÉ

Régie Communale d'Électricité  
1, rue Romain-Rolland, Montataire

425.57.38

## TAXIS

GAZET  
LEGRAS  
MOTTE  
LEGAY  
Borne d'appel

425.12.56  
425.77.45  
425.08.21  
425.58.11  
425.51.45

## GAZ DE FRANCE

Service Haute Pression (GGTRP)  
58, rue Jean-Jaurès Creil  
82, rue Jean-Jaurès Creil

455.08.81  
455.14.70

## TOUR DE GARDE DES PHARMACIES

Chaque dimanche, une des officines de Montataire est ouverte de 9 h à 12 h.  
Se renseigner auprès des pharmacies.

Chaque soir, trois officines sont de garde de 19 h à 22 h, pour les communes de Creil, Montataire, Nogent-sur-Oise, Villers-St-Paul. La pharmacie la plus proche de Montataire est indiquée en vitrine.

Après 22 h, seul le Commissariat de Police peut indiquer l'officine de garde la nuit, pour les quatre communes.

Pour toutes vos fleurs

# Au Muguet

Place de l'Hôtel de Ville

Tél. 425.57.54

60160 MONTATAIRE





**Vous avez déjà profité :**

- De ses placements les mieux rémunérés ?
- De ses prêts les moins chers ?

**VOTRE CAISSE D'EPARGNE  
VOUS OFFRE AUSSI :**

entre autres :

- Un système d'assurance-vie
- Des prêts conventionnés
- Le chèque garanti

**Comparez ! 65 bis rue Jean-Jaurès  
MONTATAIRE - Tél. 425.23.70**

**là où est l'écureuil !**

PEINTURE

TOLERIE

AUTOMOBILE

**R. ROUSSELLE**

24, rue du 8 mai 1945

60160 MONTATAIRE - Tél. 425.71.43

**Robert HENON**

**Fers - Métaux**

Chantier : Rue Ginisti - Tél. 425.66.38

Siège : 18, rue Voltaire - Tél. 425.72.69

60160 - MONTATAIRE

**LYONNAISE DES EAUX**

DANS

VOTRE REGION

**REGION PARISIENNE NORD**

Rue Buhl B.P n°11  
60 103 CREIL Cedex  
Tel 425.25.22

une société de services au service  
des collectivités locales

production  
distribution  
assainissement  
gestion  
des services municipaux



**Moiseleur**  
et fils

**Pépinieristes - Paysagistes**

44, Rue Aristide-Briand  
60870 VILLERS-SAINT-PAUL

— Téléphone : (4) 471.08.01